

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 avril 2025 – 20H30

PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Marcel BERTHIER ; Sébastien GUILLAUD, Laure-Paola GUIVIER, Dominique FLACHER ;

Excusés : Jean-Michel Pidolot, Albane Pinède ; Philippe Pellet

Pascale Chotel donne pouvoir à Jean-Michel DREVET - Annie Pignède donne pouvoir à Sylvie Sabatier

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

A l'ordre du jour seront évoqués les points suivants :

Approbation CR du dernier CM : 8 voix pour

Pas de délibération, uniquement un débat pour obtenir un consensus sur l'orientation du projet d'aménagement du centre bourg.

Sébastien Guillaud Adjoint aux bâtiments expose les différents scénarios (vidéo projection) proposés par le bureau d'études orientation et programmation.

Le débat s'engage et rappelle les grandes lignes :

1 - issues des remarques émises par la population lors de réunions débat,

2 – du travail d'exploration effectué lors de la dernière réunion commission bâtiments avec le bureau d'études orientation et programmation,

Une synthèse est dessinée suite à ce débat ,

Travaux extérieurs au tènement immobilier :

Maintien de la place de l'église en tant que place publique et aménagement,

Nombre de parkings 17, zone de rencontre riverains espace végétalisé

Enfouissement réseau électrique et téléphone,

Traitement eaux pluviales,

Trottoirs et circulation piétonne,

Travaux et définitions des espaces sur le potentiel immobilier :

Destruction de l'atelier actuel côté sud,

Un espace logement locatif 1^{er} et 2^{ème} étage Maison : 4 petits volumes t1- t2

Un espace halle couverte pour marché 1^{er} étage dans la grange orientée vers la place au rez de chaussée orienté cour destination future à définir,

Cour intérieure déambulation piétons et protection circulation des enfants, massif fleuri,

Organisation du bâtiment principal en fonction des surfaces disponibles ou créées, et des utilisations futures : rez de chaussée côté cour ; R+1 coté place publique et R+2 selon règles d'accessibilité,

Programmation du marché : quelle tranche ferme ? Quelle tranche optionnelle ?

Actions à amener : contacter les professionnels de santé éventuellement intéressés,

Communiquer avec les élus des communes limitrophes ;

L'installation d'une maison médicale dépasse le rayonnement communal,

Informations sur les affaires en cours :

Maurice Bonnet-Piron fait le point sur la table d'orientation,
Interdiction de circulation aux + de 3,5T / pose de panneaux à venir

Prochaine réunion de travail commission bâtiments : 21 mai 2025 à 15- 17H, le soir 18h :
restitution des choix en réunion publique.

Fin de réunion à 22h 30

Berthier Marcel secrétaire

Drevet Jean-Michel, Maire
Président de séance